



# L' eSCAPade Exotique



## REGLEMENT DE « L'ESCAPE EXOTIQUE » CADAUJAC 2025

### Article 1.

Le SCAP organise à Cadaujac (33)

un trail avec 2 distances (18 et 10 kms) et une marche (10 kms)

le DIMANCHE 15 JUIN 2025

SCAP – 3 place de l'Eglise, 33140 Cadaujac  
[www.scapcadaujac.fr](http://www.scapcadaujac.fr) - [contact@scapcadaujac.fr](mailto:contact@scapcadaujac.fr)

avec le soutien de la Mairie de Cadaujac

et la participation de l'association caritative « *Vaincre les maladies lysosomales* »  
(*Maladies génétiques rares, graves, évolutives et irréversibles*).

Les parcours de la manifestation sont exclusivement réservés à une pratique pédestre, à l'exception des véhicules nécessaires à l'encadrement de la manifestation et à sa sécurité. Pour des raisons de sécurité des participants et des éventuels animaux d'élevages proches des parcours, les animaux domestiques ne sont pas autorisés durant toute la durée de la manifestation.

La course est inscrite au calendrier officiel de la Fédération Française d'Athlétisme par le Comité Départemental des courses pédestres de la Gironde et sera organisée selon les dispositions prévues par la réglementation des courses hors stade FFA

### Article 2.

Le départ des épreuves de l'eSCAPade *Exotique* se fera au Rugby Club Cadaujacais - Stade de Rugby Bernard Laporte - 535 Rue du Clauzet, 33140 Cadaujac. L'arrivée se fera sur le même lieu.

❖ *Les 2 trails de 18 kms et 10 kms*, départ à 10h.

Il s'agit de deux trails de 18 kms et 10 kms constitués d'une boucle unique qui chemine dans le bocage cadaujacais à travers les caminasses et la Ferme Exotique sur chemins et routes.

Cette année, nous intégrons le CHALLENGE MONTESQUIEU.

Le rassemblement des concurrents des trails aura lieu sur la ligne de départ à 9h50 pour un briefing.

Le temps limite imparti aux coureurs pour boucler l'épreuve est de 2h45. Au-delà de ce temps, la sécurité n'étant plus assurée sur le parcours, les concurrents seront mis hors course.

❖ *La marche de 10 kms*, départ à 9h



SCAP CADAUJAC – Mairie – Place de l'Eglise 33140 CADAUJAC

[www.scapcadaujac.fr](http://www.scapcadaujac.fr)

Le parcours de la marche, identique à celui du trail de 10 kms, constitué d'une boucle unique, qui chemine dans le bocage cadaujacais à travers les caminasses et la Ferme Exotique sur chemins et routes..

La marche est non chronométrée, toutefois, l'heure limite d'arrivée est fixée à 12h (midi). Au-delà de ce temps, la sécurité ne sera plus assurée sur le parcours.

❖ **Deux courses enfants non chronométrées sans classement:**

- 860 m pour les enfants « éveils athlétiques » de 7 à 9 ans (nés de 2016 à 2018), départ à 9h20.

- 1500 m pour les enfants « poussins » de 10 à 11 ans (nés en 2014 et 2015), départ à 9h40.

Les **parcours** seront balisés par un fléchage spécifique pour chaque épreuve.

**Article 3. Conditions de participation.**

- **Pour les trails:** A partir de la catégorie Cadets/Cadettes de la tranche d'âge 16-17 ans, né(e)s en 2008 et avant.

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' j'aime courir, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation
- soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

**Participants handisport :** les parcours ne permettent pas l'accueil des participants en fauteuil.

**Pour les mineurs :** le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale doivent fournir une attestation (modèle en annexe 1 à la fin du présent règlement) selon laquelle a été renseigné conjointement un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports (le questionnaire est en annexe 2 à la fin du présent règlement si besoin). Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Tout mineur devra être également en possession d'une autorisation parentale de participation (modèle en annexe 3 à la fin du présent règlement).

En dehors des temps de course (avant le départ et après l'arrivée), les enfants restent sous l'entière responsabilité des adultes majeurs accompagnants.

**La marche** est ouverte à tous (à partir de 12 ans), sans certificat médical.

**Le retrait des dossards pourra se faire :**

- le samedi 14 juin, de 14h à 19h, au magasin Décathlon, 1 rue des Frères Lumière, 33130 Bègles

- le dimanche 15 juin de 8h00 à 9h40 au Rugby Club Cadaujacais avant l'épreuve.

Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste.

**Article 4. Inscription.**

Le droit d'inscription est de :



SCAP CADAUJAC – Mairie – Place de l'Église 33140 CADAUJAC

[www.scapcadaujac.fr](http://www.scapcadaujac.fr)

- **19€** pour le Trail de 18 kms (plus 1,2€ de frais de la plateforme d'inscription) et donne droit à un sac à chaussures pour les 300 premiers inscrits.
- **11€** pour le Trail de 10 kms (plus 1,2€ de frais de la plateforme d'inscription) et donne droit à un sac à chaussures pour les 200 premiers inscrits.
- **9€** pour la Marche (plus 1€ de frais de la plateforme d'inscription) et donne droit à un t-shirt technique, un sac à chaussures ou une serviette micro-fibre pour les 150 premiers inscrits.
- **1€** pour les 2 courses enfants (reversé intégralement à l'association Vaincre les maladies lysosomales), qui seront récompensées par des médailles pour les 100 premiers inscrits.

➤ **Pour les deux trails chronométrés, en cas de perte ou de non restitution de la puce attachée à une chaussure, les compétiteurs devront s'acquitter du prix de la dite puce (20€).**

L'inscription se fera sur le site internet de protiming : <https://www.protiming.fr>

**La clôture des inscriptions** par internet est fixée au **jeudi 12/06/2025 à 23h59** pour les Trails et la Marche. Toutefois, il sera encore possible de s'inscrire le dimanche matin sur place avec une majoration de 3€.

**Dossard.** Le participant doit porter visiblement, pendant la totalité de la compétition, le dossard fourni par l'organisation sur la poitrine. En cas d'abandon avant ou durant l'épreuve, le concurrent doit obligatoirement prévenir les organisateurs de l'épreuve.

**Rétractation.** Tout engagement est ferme et définitif et ne donne pas lieu à remboursement en cas de non-participation.

**Cession de dossard.** Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement sera disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'incident face à ce type de situation.

#### Article 5. Assurances .

**Responsabilité civile.** La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par la police d'assurance (*réf : 4121633J*) souscrite auprès de *MAIF, AIAC courtage*.

**Assurance dommages corporels.** Sauf s'ils y ont renoncé, les participants licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vivement conseillé aux autres concurrents de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Par son engagement, chaque coureur déclare être personnellement assuré et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout accident physiologique survenant pendant la course ou en découlant. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé ou en cas de vol.

#### Article 6. Classements et récompenses uniquement établis pour les deux distances du Trail.

**Le classement:**

**Les Catégories d'âge 2025**  
(valable jusqu'au 31 août 2025, ces catégories changeront le 1er septembre 2025)



SCAP CADAUJAC – Mairie – Place de l'Eglise 33140 CADAUJAC

[www.scapcadaujac.fr](http://www.scapcadaujac.fr)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE	CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1990 et avant	Masters H et F	M0	1990 - 1986
Seniors	SE	1991 à 2002		M1	1985 - 1981
U23 / Espoirs	ES	2003 à 2005		M2	1980 - 1976
U20 / Juniors	JU	2006 et 2007		M3	1975 - 1971
U18 / Cadets	CA	2008 et 2009		M4	1970 - 1966
U16 / Minimes	MI	2010 et 2011		M5	1965 - 1961
U14 / Benjamins	BE	2012 et 2013		M6	1960 - 1956
U12 / Poussins	PO	2014 et 2015		M7	1955 - 1951
Éveil Athlétique	EA	2016 à 2018		M8	1950 - 1946
Baby Athlé	BB	2019 et après		M9	1945 - 1941
				M10	1940 et avant

#### Détails des catégories pour les récompenses.

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE	Catégorie RECOMPENSE
Masters H et F	M10	1940 et avant	V5
Masters H et F	M9	1945 - 1941	
Masters H et F	M8	1950 - 1946	V4
Masters H et F	M7	1955 - 1951	
Masters H et F	M6	1960 - 1956	V3
Masters H et F	M5	1965 - 1961	
Masters H et F	M4	1970 - 1966	V2
Masters H et F	M3	1975 - 1971	
Masters H et F	M2	1980 - 1976	V1
Masters H et F	M1	1985 - 1981	
Masters H et F	M0	1990 - 1986	SE
Seniors	SE	1991 à 2002	
U23 / Espoirs	ES	2003 à 2005	
U20 / Juniors	JU	2006 et 2007	JU
U18 / Cadets	CA	2008 et 2009	

- Classement SCRATCH pour les 3 premiers hommes et 3 premières femmes.
- Classement des premiers seniors, homme et femme. → regroupant espoirs / seniors et M0
- Classement des premiers juniors, garçon et fille. → regroupant cadets et juniors
- Classement des premiers V1, garçon et fille. → regroupant M1 et M2
- Classement des premiers V2, garçon et fille. → regroupant M3 et M4
- Classement des premiers V3, garçon et fille. → regroupant M5 et M6
- Classement des premiers V4, garçon et fille. → regroupant M7 et M8
- Classement des premiers V5, garçon et fille. → regroupant M9 et M10
  
- **Un coureur classé au scratch ne cumulera pas sa récompense dans sa catégorie.**



SCAP CADAUJAC – Mairie – Place de l’Eglise 33140 CADAUJAC

[www.scapcadaujac.fr](http://www.scapcadaujac.fr)

Tous les participants recevront leur lot au retrait du dossard.

**Publication des résultats.** Les résultats seront publiés sur le site d'arrivée et sur le site internet de l'*eSCAPade Exotique*, <https://scapcadaujac.fr> et sur protiming <https://www.protiming.fr>

Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés », les participants peuvent s'opposer à la parution de leurs résultats sur ces sites en cas de motif légitime.

#### **Article 7. Ravitaillements.**

3 ravitaillements sont prévus pour les Trails et la Marche.

- 2 sur les parcours
- 1 à l'arrivée

#### **Article 8. Sécurité et soins.**

Un service de sécurité (signaleurs) sera mis en place tout au long des circuits empruntés par les coureurs.

**Sécurité des concurrents.** Une assistance secouriste sera assurée par **UMPS** Bordeaux. Les services médicaux d'urgence seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile de la FFA. Les licenciés F.F.A bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**entraide entre concurrents.** Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident ou de défaillance grave d'un autre concurrent, dans l'attente des secours.

**Manifestation** sans convention des forces de l'ordre.

#### **Article 9. Droit à l'image.**

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants droit et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans, dans le monde entier.

#### **Article 10. Force majeure pendant la course.**

En cas de force majeure pendant la course, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation. Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraînera de-facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours pour des raisons de sécurité.

#### **Article 11. Annulation avant le départ.**

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre. Les participants seront remboursés de leurs frais d'engagement à hauteur de 15€ sur 19€ pour le trail de 18 kms, 8€ sur 11€ sur le trail de 10 kms et de 6€ sur 9€ pour la marche ; ils ne pourront prétendre à aucune autre indemnité à ce titre.

#### **Article 12. Respect de l'environnement.**

Chaque participant s'engage à respecter l'environnement et à adopter un comportement civique ; pour cela il devra :

- prendre conscience du milieu naturel et respecter la faune et la flore en ne jetant notamment aucun déchet de toute nature sur le



SCAP CADAUJAC – Mairie – Place de l'Église 33140 CADAUJAC

[www.scapcadaujac.fr](http://www.scapcadaujac.fr)

- parcours emprunté par les courses et la randonnée.
- respecter le balisage, garant de sa bonne orientation.
  - respecter les bénévoles sans lesquels la course ne pourrait pas avoir lieu.

**Article 13. Application des règles et consignes sanitaires en vigueur le jour de la manifestation.**

**Article 14. Acceptation du règlement**

Les concurrents reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions.

**Annexe 1.**

**ATTESTATION de SANTE pour les MINEURS**

Cette attestation remplace le certificat médical pour les personnes mineures participant à une compétition sportive selon extrait du décret du 7 mai 2021 également consultable sur :  
<https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/le-certificat-medical-de-non-contre-indication-a-la-pratique-sportive-remplace>

Extrait du décret : Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Le questionnaire est confidentiel et ne doit pas être transmis à l'organisateur de l'évènement sportif. L'une des personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur atteste de la compatibilité de l'état de santé de la personne mineure en fournissant, à la place du certificat médical, l'attestation ci-dessous. Le certificat médical peut cependant remplacer cette attestation.

**ATTESTATION DE SANTE à transmettre à l'organisateur**

Je soussigné,

Nom : .....

Prénom : .....

Certifie que l'état de santé de mon enfant :



SCAP CADAUJAC – Mairie – Place de l'Eglise 33140 CADAUJAC

[www.scapcadaujac.fr](http://www.scapcadaujac.fr)

Nom : .....

Prénom : .....

Né (e) le : ..... /..... /.....

Lui permet de participer aux Courses de l'eSCAPade Exotique 2023 sur la course correspondant à sa catégorie d'âge. J'ai au préalable rempli le questionnaire de santé avec les réponses négatives aux différentes questions.

Fait à : ..... le : .....

Signature

## Annexe 2.

### QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

**Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.**

Tu es : Une fille <input type="checkbox"/> Un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge :    ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



SCAP CADAUJAC – Mairie – Place de l'Église 33140 CADAUJAC

[www.scapcadaujac.fr](http://www.scapcadaujac.fr)

As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		<input type="checkbox"/>
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

### Annexe 3.

#### AUTORISATION PARENTALE



SCAP CADAUJAC – Mairie – Place de l'Église 33140 CADAUJAC

[www.scapcadaujac.fr](http://www.scapcadaujac.fr)

Je soussigné(e).....

Demeurant .....

Agissant en qualité de : père mère tuteur (rayer les mentions inutiles)

Autorise ma fille / mon fils (rayer la mention inexacte) mineur(e) nommé(e) ci-dessous :

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ...../...../.....

A participer à l'eSCAPade Exotique 2025 (sur la course correspondant à sa catégorie d'âge) qui se déroulera le 15 / 06 / 2025.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait à : .....

Le : ..... /..... / .....

Signature du Responsable Légal



SCAP CADAUJAC – Mairie –Place de l’Eglise 33140 CADAUJAC

[www.scapcadaujac.fr](http://www.scapcadaujac.fr)